

CRMT

Cassette Rayonnante Moyenne Température



AVERTISSEMENTS

Avant de passer à l'installation du produit, il est conseillé de lire attentivement les instructions présentées ci-dessous.

Le fabricant ne peut être considéré comme responsable et décline toute responsabilité en cas de dommages subis par les personnes ou les biens, à la suite d'une installation impropre, en référence aux avertissements reportés dans ce manuel.

L'installation, et la mise en service de l'appareil doivent être effectuées par un professionnel.

1 - DESCRIPTION – APPLICATION

Les cassettes rayonnantes moyenne température 1800 W, 2400 W et 3600 W sont destinées au chauffage global ou localisé et par le plafond des bâtiments thermiquement bien isolés de grande hauteur (gymnases, halls, salles de spectacle, bâtiments industriels , ...), respectant la réglementation thermique en vigueur.

2 - CARACTÉRISTIQUES

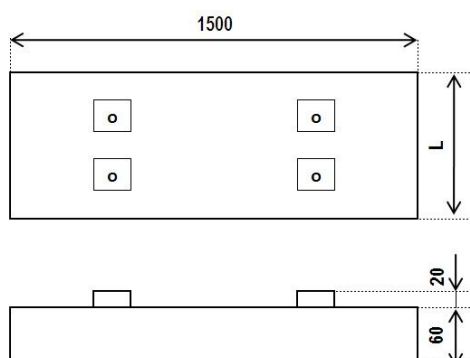
- Hauteur d'installation entre 4,5 et 10 m.
- Carrosserie en aluminium laqué gris avec caisson en acier galvanisé.
- Corps de chauffe en aluminium traité par électrolyse pour accroître le pouvoir émissif.
- Résistances blindées serties en aluminium.
- Plusieurs éléments chauffants pour une plus grande durée de vie et une meilleure fiabilité.
- Construction double peau avec isolation thermique en laine minérale (épaisseur : 25 mm).
- Température de surface entre 100 et 380°C.
- Isolation électrique : Classe I.

Puissance abs.	Tension	Fréquence	Indice de protection	Poids
W	V	Hz		
1800	230 V~ mono / 400 V 3~ N	50	IP X4	15
2400	230 V~ mono / 400 V 3~ N	50	IP X4	15
3600	230 V~ mono / 400 V 3~ N	50	IP X4	21

3 - ENCOMBREMENT PRODUIT

L = 256 mm en 1800 et 2400 W

L = 357 mm en 3600 W

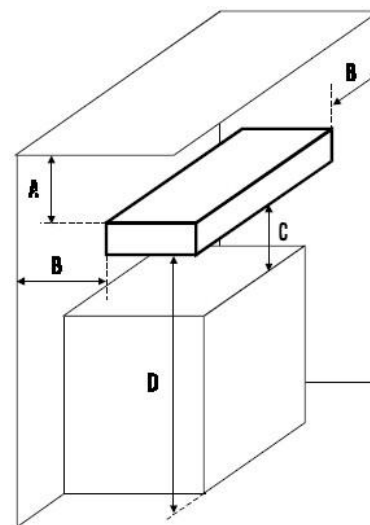


4 – IMPLANTATION

Les cassettes doivent être suspendues en position horizontale par rapport à la structure du bâtiment.

Avant de positionner les cassettes, il faut respecter les distances minimales suivantes :

- Sous plancher béton ou sous plafond suspendu.
- En fibres minérales. A = 100 mm
- Du mur aux bords latéraux. B = 1500 mm
- Du sol à la face de l'émetteur. D = 4500 mm
- D'un petit obstacle à la face de l'émetteur. C = 1000 mm



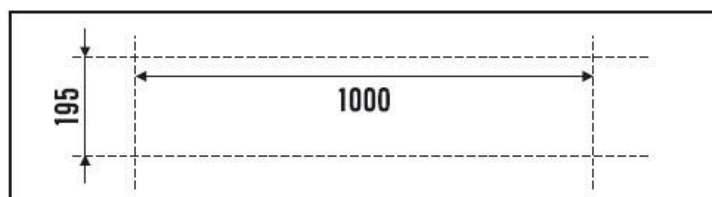
L'implantation des cassettes rayonnantes doit tenir compte des aménagements afin qu'il n'y ait pas d'obstacle important entre les appareils et le sol et en tout cas à moins d'un mètre de la face émettrice.

5 – INSTALLATION

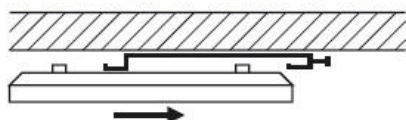
Les cassettes doivent être mises en position horizontale. Elles peuvent être fixées soit :

- Au plafond avec les pattes fournies.
- Suspendues par chaînettes ou par tiges filetées à une distance de 1,5 m (pour les tiges filetées) du plafond à condition que soient respectées les distances indiquées au chapitre « **IMPLANTATION** ».

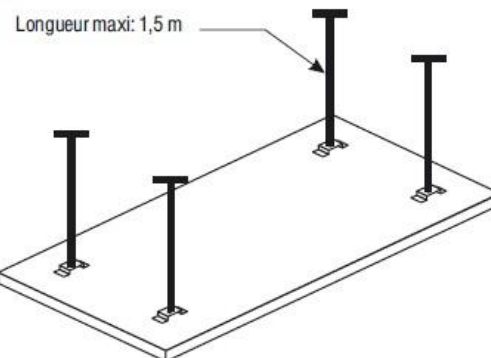
Entraxes pattes



Fixation au plafond avec les pattes



Fixation par chaînettes



6 – RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

AVANT TOUTE OPÉRATION, DÉCONNECTER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET S'ASSURER QU'ELLE NE PEUT PAS ÊTRE RÉTABLIE ACCIDENTIELLEMENT.

Ce matériel doit être installé et utilisé par des personnes ayant une qualification appropriée.

L'installation doit répondre aux normes en vigueur, notamment en France, à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art.

Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

Assurez-vous que les caractéristiques du réseau sont compatibles avec l'appareil à brancher.

Pour le raccordement au réseau électrique, il est nécessaire d'utiliser un câble de raccordement de type H05RN-F.

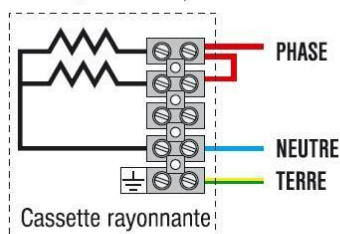
Les sections de fils de raccordement doivent être de 1,5 mm².

Il faut dénuder les conducteurs sur 8 mm pour ne pas risquer d'entrer en contact avec d'autres fils ou des parties métalliques.

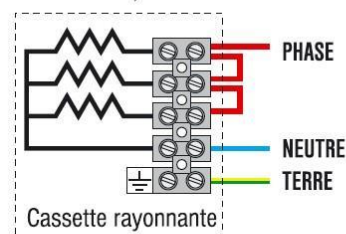
Les fils ne devront pas être serrés sur l'isolant.

Entre 1800 W et 2400W, pour l'installation en 400 V Tri + Neutre, il est important de veiller à équilibrer les phases du réseau.

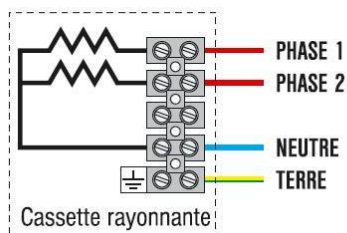
1800 W / 2400 W, 230 V ~ MONO



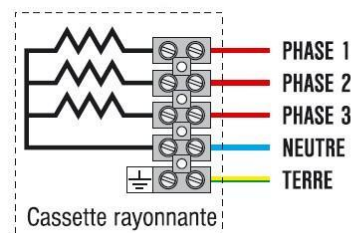
3600 W, 230 V ~ MONO



1800 W / 2400 W, 400 V Tri + N



3600 W, 400 V Tri + N



7 – REGULATION ET PROGRAMMATION

La souplesse d'utilisation des cassettes rayonnantes moyenne température permet d'intégrer les apports, les appels de puissance et gérer les possibilités de la tarification EDF.

Un système de régulation et de programmation adapté permet une utilisation optimale de l'installation. Un thermostat simple allure disponible en accessoire peut être utilisé sur ce produit. Se référer à la notice du thermostat pour le raccordement.

Attention, au-delà d'une puissance cumulée de 2300 W, le raccordement doit se faire via un relais externe.

Dans le cadre d'un chauffage global, il est indispensable de partager le bâtiment en un ensemble de zones thermiquement homogènes et dont le mode d'utilisation est identique.

8 – ENTRETIEN

Ne jamais utiliser des produits agressifs (acétone, trichloréthylène, ...) ou projeter de l'eau.

Pour nettoyer l'appareil, il suffit de le dépoussiérer, après avoir coupé l'alimentation électrique.

9 – GARANTIE

- La durée de garantie est de 1 an à compter de la date d'achat.
- S.PLUS assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans la condition des articles 1641 et suivants du code civil.

**Compte tenu des améliorations et des perfectionnements effectués sur nos appareils, nous nous réservons le droit de modifier, sans préavis, leurs caractéristiques.
Seule la notice technique accompagnant le matériel est valable.**